

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3522 - LUNDI 1^{er} JUILLET 2019

LE BUZZ DU WEEK-END

C'est quoi
déjà votre
région ?

Comme si la République approchait la catastrophe, un audio atrabilaire dans lequel se contusionnent deux personnalités en vue, au regard des fonctions qu'elles occupent chacune dans son champ de compétence, a fait le tour des réseaux sociaux, vendredi, et mobilise encore en ce début de semaine. [Page 4](#)



EXAMENS D'ETAT

Des caméras
de surveillance pour
contrer la fraude

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui démarrent demain se passeront sous caméras de surveillance. Une innovation expérimentée dans certains centres d'examen qui devrait permettre d'identifier les comportements déviants à la fois des candidats et des surveillants. À l'occasion de sa rencontre, le 28 juin avec les membres du jury du BEPC, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que ce dispositif fait partie des stratégies visant à mettre un terme à la fraude en milieu scolaire. [Page 4](#)

8^E ÉDITION DU RIACLes Ateliers Sahm
mobilisent plus de quatre
millions francs CFA

Dans le cadre de l'organisation de la huitième édition de la Rencontre internationale des arts contemporains (Riac), les Ateliers Sahm ont organisé, le 28 juin à Brazzaville, une vente aux enchères des tableaux d'art leur ayant permis de mobiliser plus de quatre millions francs CFA. [Page 16](#)

« QUALITY DAY »

Les Dépêches de Brazzaville
prix médias 2019[Page 16](#)RELANCE
ÉCONOMIQUE
DANS LE POOLKinkala
va abriter un
centre multi-
métiers

Le chef-lieu du département du Pool va accueillir un centre de formation dans divers métiers, notamment la plomberie, l'électricité, la menuiserie. L'ouvrage qui sera érigé avec l'appui de l'ambassade du Japon va consacrer une partie de son action à l'agriculture, a précisé le 29 juin, le directeur exécutif de la Fondation perspectives d'avenir, Abraham Okoko, lors du lancement du programme d'appui à la relance agricole. [Page 4](#)

Éditorial

Échanges

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Echanges

La création du Marché commun africain devant être actée en fin de semaine, à Niamey, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, le temps est venu d'accélérer fortement le processus qui fera des deux Congo une zone économique privilégiée au sein de laquelle circuleront librement les biens et les produits issus de tout le continent. Situées au cœur de l'Afrique centrale et reliées avec le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest par des voies de communication de plus en plus accessibles, les deux nations ont, en effet, dans leurs mains tout ce qui peut leur permettre de devenir à court terme les acteurs incontournables de l'émergence africaine.

Encore faut-il, cependant, qu'elles s'emploient dès maintenant à abaisser les barrières artificielles – politiques, économiques, financières, administratives, culturelles et autres – qui furent élevées du temps de la colonisation lorsque les grandes puissances européennes édifièrent leurs empires pour se protéger les unes des autres. Aussi serait-il bon que dans le même temps où l'Union africaine met en place la Zone de libre-échange continentale africaine, ce qui ne sera ni facile ni rapide, les deux Congo s'entendent pour donner à leur coopération un contenu très concret ; en associant si possible les Etats qui les avoisinent – Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda – et qui sont mus sans aucun doute par le même désir de communiquer mieux sur le plan économique qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

Si Brazzaville et Kinshasa s'accordent pour ouvrir leurs frontières économiques et financières, créer entre les deux rives du fleuve Congo des voies de communication aisément accessibles, faire de ce même fleuve la plus grande voie aquatique équipée du continent, acheminer vers l'Océan atlantique et l'Océan Indien les produits que générera la mise en valeur de leurs ressources naturelles, elles provoqueront un bond en avant sans précédent. Un bond en avant que les Européens ont eux-mêmes vécu lorsqu'ils décidèrent de faire du Rhin et du Danube leurs principales artères économiques.

N'est-ce pas, d'ailleurs, au-delà de la question vitale de la protection de la nature, ce qui a conduit les pays du Bassin du Congo à se rassembler au sein du Fonds bleu dont leurs gouvernants ont acté la création à Oyo, il y a deux ans ?

Les Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

Le Congo appelé à adhérer aux conventions en la matière

A la faveur d'un atelier organisé le 28 juin, à Brazzaville, au profit des parlementaires, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a demandé au pays d'approuver la convention de 1954 sur le statut de l'apatridie et celle de 1961 sur la réduction des risques.

Le HCR a invité les parlementaires à agir maintenant en soutenant l'adhésion du Congo aux conventions sur l'apatridie; à contribuer significativement à la réforme législative afin de prévenir l'émergence des nouveaux cas; à identifier et mieux protéger la population apatride ou à risque d'apatridie se trouvant dans le pays.

Soulignant le but de la rencontre, le représentant du HCR au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a déclaré qu'il s'agissait d'outiller les parlementaires à l'effort de saisir l'importance des textes sur l'apatridie et la défendre à l'instar d'autres pays de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs. « La lutte contre l'apatridie n'est pas une exclusivité du HCR, il s'agit d'un gigantesque chantier qui requiert l'adhésion de tous à travers les actions concrètes allant

dans le sens de l'harmonisation du cadre légal, la ratification des conventions, l'enregistrement systématique des naissances, la protection des apatrides », a notifié Cyr Modeste Kouamé.

Sur les douze pays, a-t-il signifié, trois se sont annoncés en la matière, notamment l'Ouganda, la Zambie et le Rwanda. Au Congo, a-t-il dit, aucun cas formel d'apatridie n'a été identifié mais il reste tout de même que les facteurs de risques pourraient rendre complexe la situation dans les jours à venir. « L'apatridie demeure une réalité qui affecte aussi bien nos Etats que certaines personnes, membres de la grande famille de l'humanité », a-t-il renchéri.

Cyr Modeste Kouamé a saisi cette occasion pour louer les efforts déjà entrepris par le Congo depuis un moment, au regard d'importants ré-

sultats accomplis avec la signature de la Déclaration de Brazzaville pour l'éradication de l'apatridie. La nomination des points focaux apatridie au niveau du gouvernement, la mise en place d'un comité technique interinstitutionnel et l'adoption du plan d'action national servant de stratégie de lutte contre l'apatridie en font partie.

C'est fort de ce travail accompli par le Congo que présidant les travaux de cet atelier, le premier secrétaire du Sénat, Julien Epola, représentant le président de cette chambre, a exhorté les parlementaires à participer aux efforts d'adhésion aux conventions sur la problématique.

En rappel, plus de dix millions de personnes à travers le monde sont à risque d'apatridie, c'est-à-dire vivent sans identité et sans nationalité.

Jean Jacques Koubemba

RÉFLEXION

Le think tank « La voix du peuple » fait le point de ses travaux scientifiques

Le coordonnateur de l'espace d'échanges initié par la dynamique citoyenne « Po na Ekolo », Fabus Mbeh, a présenté, le 29 juin à Brazzaville, la revue scientifique issue des ateliers de réflexion qu'il a organisés en 2018.

La revue scientifique du think tank « La voix du peuple » est un recueil des savoirs et un instrument de réflexions nourries, selon le présentateur, par des personnes qui ont du goût prononcé ou excessif pour les choses de l'esprit. Il s'agit, a insisté Fabus Mbeh, d'un travail des intellectuels.

En effet, les ateliers de réflexion et d'échanges organisés en 2018 ont porté, entre autres, sur « Le rôle de l'intellectuel congolais face à la crise » et « L'encadrement de la jeunesse, l'apport de la culture, des sports et des médias dans la lutte contre les valeurs négatives en milieu juvénile ». « Dans cette revue, lorsque vous allez la parcourir, vous remarquerez qu'au premier point, le Pr Grégoire Lefouoba a exposé sur le rôle de l'intellectuel congolais face à la crise. Donc, c'est un appel à l'éveil de consciences et des intellectuels



Fabus Mbeh

que nous sommes, sans distinction aucune. Nous devons prendre notre responsabilité pour accompagner le pays par la réflexion, d'une manière ou d'une autre, afin que nous puissions sortir de ce péripète que notre pays est en train de connaître », a invité le coordonnateur de ce cercle de réflexions, insistant

sur le fait que les différentes thématiques développées mettent l'homme et le capital humain au centre.

S'exprimant parfois au nom du promoteur du think Tank, le ministre Hugues Nguélonélé, Fabus Mbeh est revenu sur les objectifs principaux de cet espace. « Le think tank « La voix du peuple » a été mis sur pied dans un contexte assez particulier, marqué par la crise sociétale, bien multiforme, notamment la crise de valeurs et la crise économique que traverse notre pays, le Congo. Nous avons lancé cet espace d'échanges en toute liberté avec trois objectifs principaux, à savoir rassembler, proposer et accompagner les institutions de notre pays pour l'intérêt supérieur de la nation », a-t-il expliqué.

Ouvert à tous les intellectuels, le think tank entend, à l'avenir, organiser une réflexion autour de la problématique de la fonction publique territoriale.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Électricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMISSION NATIONALE D'INVESTISSEMENTS

Huit sociétés obtiennent leurs agréments à la deuxième session

La structure a agréé huit dossiers sur les treize en examen et en a ajourné cinq, lors de sa réunion tenue, le 28 juin à Brazzaville, sous la direction de son président, Jean Raymond Dirat.



Les participants

Des treize dossiers examinés par la commission au cours de sa deuxième session de l'année en cours, huit étaient nouveaux et sept anciens, rejetés lors de la première session tenue en avril dernier. Pour l'ensemble de ces dossiers, les investissements prévisionnels étaient estimés à plus de quatre-vingt-six milliards cent quatre-vingts millions francs CFA. Et au cas où cela viendrait à être réalisé, environ mille cent soixante-huit emplois directs pourraient être générés.

Au terme de l'examen, huit dossiers ayant rempli les conditions prévues par les textes ont reçu leurs agréments d'investissement. Ces potentiels opérateurs économiques envisagent d'investir à Brazzaville et à Pointe-Noire, dans des secteurs d'activités tels que l'exploitation forestière, les télécommunications, la pêche, l'industrie, les bâtiments et travaux publics, l'écotourisme et le domaine des services.

Notons que le nombre de dossiers examinés au cours de cette seconde session est en baisse, par rapport à celui de la première session qui en avait vingt-six dont quatorze avaient reçu un avis favorable et douze ajournés.

En rappel, la commission nationale des investissements est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle a pour mission principale d'examiner les demandes d'agrément sollicité par les entreprises et d'accorder à celles qui remplissent les critères des avantages particuliers prévus dans la charte des investissements.

Firmin Oyé

PROJET D'AGRICULTURE COMMERCIALE

Les directeurs départementaux s'imprègnent des mécanismes de mise en œuvre

Les responsables de l'agriculture, de l'élevage et la pêche des douze départements du Congo ont participé, le 29 juin à Brazzaville, à un atelier d'information et de sensibilisation à l'exécution du projet.

Parmi les informations qui mises à la disposition des participants à l'atelier, figuraient les objectifs du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), ses composantes et ses activités. Ils ont été également édifiés sur le dispositif du fonds à coût partagé, condition de l'éligibilité au financement du projet et de sélection des plans d'affaires, avant de prendre connaissance de la fiche à manifestation d'intérêt.

« L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser les parties prenantes que vous êtes, de sorte que vous vous appropriiez et que vous bénéficiez éventuellement, de la mise en œuvre de ce projet », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Léon Tati, à l'ouverture de l'atelier.

Rappelons que le Pdac avait organisé, en septembre et novembre 2018, la première vague de sensibilisation au profit des producteurs. Pour évaluer cette première activité, un atelier



Les directeurs départementaux à l'atelier de sensibilisation au Pdac

s'était tenu en janvier dernier, avec les directeurs départementaux.

D'une durée de cinq ans (2017-2022), cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards francs CFA, le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes en-

treprises agroindustrielles.

Cinq cent mille individus tireront directement profit de ce projet qui adhère notamment à la stratégie agricole nationale et au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, décliné dans le plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle adopté en 2015.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Ecouter parler les «grands»

À Osaka (Japon) où ils étaient en conclave, en fin de semaine dernière, pour dissenter sur la marche du monde, les dirigeants des vingt pays les plus nantis de la planète ont fait un peu sage. En ceci que ceux d'entre eux qui ne s'étaient pas vus depuis un bon moment ont pu échanger en tête-à-tête. Le cas des présidents russe, Vladimir Poutine, et américain, Donald Trump, que tant de dissensions géostratégiques divisent ; le cas aussi de ce dernier et son homologue chinois, Xi Jinping, qui ont pu, a-t-on appris, accorder une petite rallonge aux difficiles négociations commerciales qu'ils ne parviennent pas toujours à boucler.

On suppose que lors de leurs entrevues séparées, les présidents Xi Jinping et Vladimir Poutine, leur collègue turc, Recep Tayyip

Erdogan, ont pu arracher de leur ami Donald Trump la promesse qu'il ne déclenche pas la guerre contre l'Iran dans les semaines et les mois à venir. La destruction, le 20 juin, par Téhéran, du drone américain qui aurait violé son espace aérien, est en apparence restée en travers de la gorge du locataire de la Maison-Blanche et de certains de ses proches conseillers qui l'incitent à agir. Du haut de sa sublime stature de première puissance mondiale, il serait illusoire de croire que tôt ou tard, Washington ne fera pas savoir à son ennemi juré du Proche-Orient, l'Iran, que ses drones sont sacrés. En passant par des procédés du genre frappes « ciblées » contre des objectifs « ciblés ».

Par contre si les Etats-Unis ne sont pas encore dans la grande détente avec la Corée du Nord, le

désir exprimé par Donald Trump de rencontrer à nouveau Kim Jong Un (ce qu'il a concrétisé hier en franchissant en compagnie de ce dernier et de son homologue du Sud, la zone dénucléarisée entre les deux Corées) permet de mesurer la longueur du temps que les deux pays se donnent pour mettre de l'ordre dans leurs inimitiés. Cette accalmie a le mérite de rassurer les voisins de la Corée communiste comme le libéral du sud, et aussi le Japon, l'hôte du G20. À plusieurs reprises, Séoul comme Tokyo s'est laissée ébranler par les ambitions nucléaires de Pyongyang, tandis que le géant chinois, soutien de la Corée du Nord dans la région, doit se multiplier en quatre, chaque fois, pour calmer le Nord. Gageons que les intérêts des uns et des autres ne mettront pas en péril ce semblant d'équilibre inspiré par la volonté de dialogue qui les anime tous.

Le G20 c'est l'économie, mais aussi l'actualité brûlante du climat. Héritier de l'accord de Paris conclu en 2015 sous son prédécesseur François Hollande, le président français, Emmanuel Macron, a mobilisé davantage sur l'irréversibilité de ce texte. Lui comme les dix-huit autres dirigeants dont les pays soutiennent cet accord ne peuvent cependant rien contre l'intransigeance de leur homologue des Etats-Unis. À la différence du Français, l'Américain n'a pas suivi les traces de celui qu'il a remplacé à la Maison-Blanche, Barack Obama. En 2017, l'un des pays considérés comme faisant partie de la liste de « grands » pollueurs de la planète s'était retiré de l'accord sur le climat sans coup férir. Pourtant aussi sans faire changer d'avis les nombreux militants de la cause climatique qui, aux Etats-Unis mêmes, comme dans le reste du monde, ne baissent pas les bras.

Gankama N'Siah

LE BUZZ DU WEEK-END

C'est quoi déjà votre région?

Comme si la République approchait la catastrophe, un audio atrabilaire dans lequel se contusionnent deux personnalités en vue, au regard des fonctions qu'elles occupent chacune dans son champ de compétence, a fait le tour des réseaux sociaux, vendredi, et mobilise encore en ce début de semaine.

On écoute des voix hautes et suffisamment tendues se délivrer des messages renseignant à peu près sur la prééminence de contentieux antérieurs non évacués, mais vraiment sur un certain nombre d'idées reçues, peut-être le déficit de communication. Ne faisons pas déjà allusion au rejet systématique de l'autre.

De l'avis des Congolais qui l'ont auditionné et profusément partagé, s'étonnant passablement de sa diffusion, le problème de cet audiogramme n'est pas tant que les deux interlocuteurs n'aient pu trouver à s'entendre sur une question administrative que les règles établies parviennent souvent à résoudre calmement. Il est dans les allusions abondantes aux « appartenances » vantées souvent comme la richesse du pays. Mais là, la République fraternelle appelée de tous les vœux par les filles et fils du Congo a vraiment souffert.

Les Dépêches de Brazzaville

BASE AÉRIENNE 01/20

Des satagiaires découvrent le fonctionnement des différentes structures de l'armée de l'air

Des journées portes ouvertes, organisées du 26 au 28 juin à Brazzaville, ont mobilisé une section d'élèves officiers d'active et plusieurs autres qui ont pu se rendre compte de ce qui se fait dans l'armée de l'air.



Un exercice pratique devant une section d'élèves officiers

niées à l'occasion du 58^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, les journées portes ouvertes ont permis aux participants de découvrir tous les métiers, le savoir-faire, le fonctionnement de l'armée de l'air et ses différentes spécialités.

A travers plusieurs exposés, les principaux animateurs, notamment le lieutenant-colonel Epiphane Gnessi, de la logistique; le capitaine Tancrede Taty et le lieutenant Freyd Ameya N'Guya ont permis aux élèves officiers de comprendre les missions assignées à l'armée de l'Air.

A cette occasion, plusieurs stands ont été érigés, avec des photos faisant valoir chacun des secteurs de cette armée, qui est un outil par excellence dont l'emploi conditionne l'issue de la bataille et, souvent, de la guerre. « Véritable fourmilière, chaque homme doit y réaliser une tâche précise pour l'exécution d'une mission », a indiqué l'un des animateurs.

« ...Dans l'armée de l'air, il y a le pilote de chasse qui embarque à bord des avions de combat, exécute des missions aériennes en escadron de chasse, sur une base aérienne opérationnelle. Le pilote de transport, lui, remplit des missions aériennes aux commandes d'un avion de

transport : aérotransport des troupes, de personnalités. Missions de recherche et de sauvetage, de service public ou d'aide humanitaire, de reconnaissance et renseignement », a poursuivi l'un des animateurs.

Par ailleurs, l'armée de l'air offre également d'autres métiers, à l'exemple du pilote d'hélicoptère, du contrôleur aérien, du technicien et mécanicien qui assure l'exploitation, la maintenance et le traitement des vols, la mise en œuvre des systèmes d'information et de communication, de l'entretien de l'armement et des systèmes d'armes en respectant les exigences de la navigabilité, le cas échéant, et de sécurité. Les moyens de support logistiques de toutes catégories sont à charge de différents mécaniciens. Il y a également le commissaire de l'air qui occupe un rôle majeur dans les domaines administratifs, juridiques, financiers, logistiques et relations humaines, etc.

L'un des élèves officiers d'active, satisfait de l'activité, a déclaré : « Cette visite nous a permis de comprendre certaines choses du fait qu'à l'école, nous ne faisons pas cette pratique. On les remercie, pourvu que cette activité se fasse chaque année ».

Guillaume Ondzé

EXAMEN D'ÉTAT 2019

Les épreuves du BEPC sous caméra de surveillance

Le dispositif de lutte contre la fraude scolaire va expérimenter les caméras pour veiller sur les candidats et les surveillants, a annoncé le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Le gouvernement multiplie les stratégies pour en finir avec la fraude en milieu scolaire, notamment aux examens d'Etat. Avec le baccalauréat, le dispositif a été tel qu'aucun sujet n'a filtré, les fraudeurs ayant été pris contre-pied. Le 2 juillet avec le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), d'autres dispositions sont prises en vue de renforcer la surveillance. « Il y a des centres dont les salles sont équipées de caméras de vidéosurveillance », a fait savoir le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Cela permettra au directeur départemental ou au chef de centre



Les élèves en réunion au lycée de la Révolution

d'avoir l'œil sur tout, a-t-il précisé. Les élèves qui seraient tentés d'entrer dans des salles d'examen avec les artifices de tricherie sont donc mis en garde.

99 380 candidats cette année

Les candidats au BEPC sont repartis dans trois cent cinquante-deux centres. Le taux de cette année est en baisse comparativement à celui de l'année dernière. L'écart est de 10 698 candidats. Cette décroissance est

liée à la récupération des candidats libres en âge scolaire, la limitation d'âge des candidats à 21 ans et plus.

S'adressant aux membres du jury avant leur déploiement, le ministre Anatole Collinet Makosso les a appelés à être vigilants et rigoureux. « Chacun de vous doit faire en sorte que le mal ne passe pas par vous. Le BEPC doit être un succès », a-t-il insisté.

Rominique Makaya

RELANCE AGRICOLE

Un centre multi métiers sera construit à Kinkala

À la faveur du lancement officiel du programme d'appui à la relance agricole (Parpa), le directeur exécutif de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Abraham Okoko, a annoncé la construction courant mois d'août, avec l'appui de l'ambassade du Japon, d'un centre multi métiers au chef-lieu du département du Pool.

Outre les métiers de plomberie, d'électricité, de menuiserie et autres, le centre va orienter la plus grande partie de son action sur l'agriculture, dans la perspective, a déclaré Abraham Okoko, de former des entrepreneurs agricoles congolais.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Parpa, l'orateur a indiqué que celui-ci va s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Kinkala, a-t-il poursuivi, constitue le point de départ du projet dans

la mesure où le département du Pool est parmi les grands bassins agricoles du pays.

En outre, le directeur exécutif de la FPA a précisé que l'appui apporté dans le cadre du programme est essentiellement en nature et dans une logique participative. Il s'agit, a-t-il dit, de mettre à la disposition des producteurs des services mécanisés pour la préparation des terrains ; d'aider les producteurs à acquérir les moyens de production par la fourniture de kits agricoles ; d'effectuer gratuitement en faveur des producteurs des formations nécessaires pour une meilleure productivité et de mettre en œuvre des politiques d'accompagnement en leur faveur dans leurs filières respectives.

L'objectif du Parpa, a signifié Abraham Okoko, est de contribuer à l'amélioration de la productivité des acteurs agropastoraux et au développement



Une partie du matériel agricole

des unités de production par des actions directes au profit des producteurs, notamment mettre à disposition des tracteurs, former, accompagner et aider à l'acquisition d'outils et semences.

Pour bénéficier des services du Parpa, a fait savoir le directeur exécutif de la FPA, il est demandé aux postulants de se rendre à l'antenne la plus proche de la zone d'exploitation en vue de s'informer et s'inscrire. Le Parpa se propose, par ailleurs, de réaliser gratuitement, pour des ménages précaires, mille hectares.

À noter que trois antennes y sont installées. Celle de Kinkala couvre les districts de Loumou, Loungui, Boko, Mbandza Ndounga et Goma tsé-tsé ; l'antenne de Mindouli concerne les districts de Kindamba, Vindza et Kimba pendant que celle d'Ignié couvre les districts de

Mayama et Ngabé.

À l'issue de la présentation du projet, les bénéficiaires, par la voix de Robert Ndiki, ont remercié les initiateurs. Ils ont souhaité que ce programme perdure afin de les aider à quitter le stade de l'agriculture de subsistance pour l'agriculture mécanisée et commerciale.

Pour sa part, le maire de la ville de Kinkala, Joseph Kinfoua, a assuré les initiateurs du projet de toutes les conditions que sa population prendra pour la réussite de ce programme qui, selon lui, va considérablement aider à la relance des activités agricoles dans cette partie du pays meurtrie par des conflits armés à répétition.

Pour lier l'acte à la parole, le président de la FPA, Denis Christel Sassou N'Gnesso, a remis un échantillon du matériel agricole aux bénéficiaires.

Roger Ngombé

CENTRAFRIQUE

Le PAM octroie soixante-dix-neuf millions de dollars pour combattre l'insécurité alimentaire

L'agence onusienne poursuit son plaidoyer pour susciter auprès des bailleurs de fonds le financement du gap à combler pour les six derniers mois de l'année.

L'appel à fonds lancé le 27 juin intervient dans un contexte sécuritaire difficile dans le pays, en dépit de l'optimisme des partenaires au sortir de l'accord de paix de Khartoum.

En Centrafrique, plus de 1,8 million de personnes se trouvent dans une extrême pauvreté, victimes d'insécurité alimentaire. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a sollicité une somme de soixante-dix-neuf millions de dollars pour subventionner environ trois millions de personnes.

En effet, le représentant du PAM a fait appel aux bailleurs de fonds pour secourir ces personnes se trouvant dans des conditions alarmantes en termes d'insécurité alimentaire, précisément à Kaga-Bandoro, Obo, Rafai, Bria et dans les préfectures de Mbomo,

Haute Kotto et Haut Mbomou.

Selon les informations reçues au niveau du représentant du PAM, la somme octroyée est utile pour les prochains mois en vue d'offrir une ration alimentaire de base et aussi un supplément nutritionnel aux enfants de moins de 5 ans.

« La situation en Centrafrique est très grave. Elle est la troisième urgence humanitaire la plus importante après la Syrie et le Yémen. C'est presque trois millions de Centrafricains qui sont affectés par cette crise humanitaire, donc ramener à la population globale, ça montre l'acuité et l'échelle ainsi que la profondeur de cette crise humanitaire », s'inquiète le PAM

« Nous avons une étude récente qui montre que c'est 1,8 million de personnes qui sont en insé-

curité alimentaire. Pour servir un peu plus de six cents personnes par mois, nous aurions besoin pour les prochains mois de soixante-dix-neuf millions de dollars. Cela nous permettrait d'offrir une ration alimentaire de base et aussi un supplément nutritionnel aux enfants de moins de 5 ans », a poursuivi l'agence onusienne.

Cette crise humanitaire qui affecte les femmes et les enfants aura des conséquences si rien n'est fait. Pour faire face à cela, le PAM table sur un investissement sur l'avenir, à savoir la cantine scolaire, des achats locaux auprès des organisations paysannes et des travaux communautaires à impacts rapides.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

La Chine aide les pays africains à préserver leur patrimoine culturel immatériel

La ville de Beijing vient d'abriter un séminaire de formation des cadres des pays d'Afrique francophone sur la protection du patrimoine culturel immatériel. Trois cadres du ministère de la Culture et des arts de la République du Congo ont pris part à cette formation.



Des participants au séminaire lors d'une séance d'échange culturelle à Beijing, en Chine

La délégation congolaise comprenait, entre autres, Félicité Mayala Kembi. Evoluant à la direction générale du patrimoine et des archives, elle a salué l'initiative du gouvernement chinois.

« Il s'agit d'une bonne expérience. Au-delà des notions théoriques, nous avons également eu droit aux séances pratiques, aux visites de terrain. Nous devons être outillés pour mieux préserver notre patrimoine culturel immatériel », a-t-elle indiqué, à son retour à Brazzaville.

Et d'ajouter : « Je souhaite que ce genre d'échange soit étendu sur au moins deux ou trois mois afin de permettre aux participants de disposer des connaissances utiles dans la protection, la conservation et la promotion du patrimoine culturel immatériel ».

Organisé par le ministère de la Culture et du tourisme de la Chine, ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action (2019-2021) adopté lors de la dernière édition du Forum sur la coopération sino-africaine, tenu en septembre 2018 à Beijing.

Cette formation a réuni les ressortissants des pays africains

francophones tels le Congo, le Togo, la Guinée, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo.

Les participants se sont imprégnés des conditions de protection et de conservation du patrimoine culturel immatériel en Chine où certaines traditions voire même les rites datent de

plusieurs milliers d'années.

L'Afrique qui possède un riche patrimoine culturel immatériel est tenue de le protéger et de le promouvoir afin qu'il serve aux générations futures. Car, « il n'y a pas de peuple sans culture », a écrit Lévi Strauss.

L'Unesco définit le patrimoine culturel immatériel comme étant « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

Christian Brice Elion

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 1^{ER} AU 14 JUILLET 2019

MARDI 02 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chorale Karisma Afro-Gospel, Chorale Centre Moukondo, Chorale Néo-Apostolique, Chorale Christ Roi, Les Salomons

MERCREDI 03 JUILLET

15h00 : Débat d'idées : « Politique de développement et réduction de la pauvreté » par Marcel Mbaloula, Statisticien, membre de la Fondation Niosi.

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chœur le Rosaire, Chorale des amis de Dominique Savio, Chorale Voix du Salut Rytum, Théophile Mbemba

19h00 : Mercredi à la Cafété : Les Yoani

JEUDI 04 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Les Aînés, Chorale Centre Météo, Les Messagers du Seigneur, Chœur Jubilate, Emile Biayenda

VENDREDI 05 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur demi-finale du concours de chorales

SAMEDI 06 JUILLET

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Le Congo a du Choeur finale du concours de chorales

MARDI 09 JUILLET

18h30 : Ciné-club : Bons baisers de Brazzaville

MERCREDI 10 JUILLET

19h00 : Mercredi à la Cafété : Luxxa Passi

JEUDI 11 JUILLET

15h00 : Rencontre littéraire : Ce qu'il faut savoir chez un homme avant de l'épouser de Yann Okiast

19h00 : Théâtre : Chef de famille malgré lui de Jean-Marie Bamokena par le Théâtre de l'Agora

SAMEDI 13

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Restitution de la formation des chorales

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

À LOUER

Un dépôt de 200 m² à côté de l'hôtel Riviera (Mpila Brazzaville).

Prix : non négociable / 750 000frs cfa

Contact : 06 655 80 00 / 06 656 80 00 / 06 977 77 14

1^{ÈRES} UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE BACONGO

GRANDE CONSULTATION CITOYENNE ET PARTICIPATIVE POUR LE MIEUX VIVRE, LA MODERNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE BACONGO

«Et si on se parlait?»

Ensemble bâtissons un projet pour

BACONGO



Une initiative de
la Dynamique Citoyenne
pour des Solidarités Nouvelles
« **VUMBUKA!** »

Parce que votre **avis** compte

**DU 5 AU
21 JUILLET
2019**



RETROUVEZ NOUS SUR

www.bacongomacommune.com
www.touspourbacongo.com



INSCRIVEZ VOUS ET PARTICIPEZ MASSIVEMENT

#OnSePasseLeMot

Retrouvez nous
sur facebook et twitter

Cuel projet pour bacongo?



CHRONIQUE

Journée mondiale du reggae

La renommée mondiale de la musique reggae n'est plus à démontrer et il n'échappe à personne que cette dernière a fait et continue de faire vibrer des millions d'âmes. Sait-on cependant qu'il lui est consacré une journée, en l'occurrence celle du 1er juillet ?

La Journée internationale du reggae marque ainsi l'anniversaire de la création de cette forme attrayante d'expression musicale.

Un certain 1er juillet 1968, le mythique groupe jamaïcain, Toots and the maytals, chantait son célèbre «Do the reggae», un déclic pour ce genre musical. Cependant, certains spécialistes ne sont pas d'accord et considèrent que ce style de musique émergea plutôt au cours des années soixante du siècle dernier.

A cette époque, cette musique s'affirmait en même temps que les mouvements mémorables de résistance contre l'impérialisme, et c'est résolument en Jamaïque qu'elle voit le jour. Elle a été popularisée par Nesta Bob Marley qui a permis qu'elle soit gravée dans l'histoire et contée de génération en génération. Il est à l'origine des disques «Tuff Gong», du nom du ghetto, et il se découvre avec une reprise de James Brown «I'm Black» and «I'm Proud» rebaptisée «Black Progress», dans un nouveau style reggae. On lui associe à l'époque de jeunes musiciens à l'instar des frères Carlton et Aston «Family Man» Barrett, qui l'accompagneront jusqu'à ses derniers jours.

Le reggae est inspiré du rhythm and blues américain et nombreux sont les producteurs et musiciens jamaïcains qui en ont copié ses rythmes, mais en version plus accélérée vers les années 1950, traduisant l'origine du ska, géniteur du reggae, qui est resté populaire jusqu'en 1966, et a vu son rythme se ralentir pour donner naissance après au Rock steady.

Le Rock steady a par la suite engendré le reggae, que l'on peut considérer comme une variante encore plus ralentie sous l'impulsion d'un mouvement spirituel, le Rastafari.

On peut affirmer que le reggae, pur et vrai, n'est apparu que vers les années 1970. Né à Kingston, en Jamaïque, il a depuis conquis le reste du monde au travers des icônes incontournables comme Bob Marley, Peter Tosh, Buny Wailer, U.Roy, Steel Pulse, Third World, Jimmy Cliff, etc. Le reggae sera encore célébré cette année et la journée dédiée à son 51^e anniversaire promet d'être explosive puisqu'on parle tout de même d'un état d'esprit éloigné de tous préjugés raciaux mais aussi de toute forme d'émeute et de violence.

Le 1er juillet 2019, ce sera un peu partout dans le monde, la fête d'une structure rythmique très marquée, peu remplie mais très tranchante et donnée par une guitare rythmique accentuant le deuxième et le quatrième temps sur une batterie qui accentue le troisième par un coup de caisse claire et de grosse caisse synchronisés, avec la basse comme fondement mélodique du rythme.

Cette célébration mondiale permettra des prestations gratuites d'artistes sur scène qui se relayeront, animés par l'esprit de partage et d'unification des peuples, valeurs que prônent la plupart des textes au même titre que les interprètes sont soucieux de mettre leur voix au diapason pour donner vie à la manifestation et rendre hommage aux précurseurs du reggae. Chacun devrait trouver son compte durant cet événement.

Ferréol Gassackys

NÉCROLOGIE

Le colonel (er) Pierre Obou, les familles Olouka et Engobo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le



décès de leur fils, le lieutenant-colonel Pierre Jacques André Obou, survenu à Paris le 25 juin 2019.

La veillée se tient au domicile familial, sis 6, rue du 5 février à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

RIAPL 2019

L'événement a fait escale à Brazzaville

Le festival international Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage (RIAPL) a posé ses valises à l'Institut français du Congo (IFC), du 26 au 27 juin, avant de continuer son voyage à Dolisie, dans le Niari, où il y était jusqu'au 29, à l'espace Tiné.



Les artistes accompagnés de la directrice déléguée de l'IFC

Les RIAPL se sont déroulées à l'IFC au cours de deux soirées de contes offertes par Doudou Nzio de la République démocratique du Congo, Rebecca Kompaoré de la Côte d'Ivoire et Jules Ferry Moussoki du Congo. Quelques Brazzavillois, jeunes comme adultes, ont fait le déplacement pour des rendez-vous atypiques où le temps s'arrête en les entendant autour du thème « Conte, facteur de développement socio-culturel ». Pendant près d'une heure trente minutes de spectacle, à chaque soirée, ces conteurs ont ému le public. Des histoires de toutes sortes, pour tous les goûts et toutes les oreilles. Doudou Nzio a exploré les rites et interdits populaires émergents à travers l'histoire du jeune Magabénga qui, dans sa curiosité, finit par devenir muet. Rebecca Kompaoré s'est

amusée à narrer les périples de Klaoma et de Son, deux histoires dans lesquelles les personnages rencontrent l'amour malgré les obstacles qui se dressent sur leur chemin. Jules Ferry Moussoki a embarqué le public dans des histoires de « la mystérieuse Maméma », « La cause du goût salé de l'eau de la mer » et « Samba ». Leur trio était à la fois tendre et détonnant de plaisir à cause du mystère et de l'humour qui s'entremêlaient.

Force est de constater que tous les contes partagés au public à travers les RIAPL avaient le goût de l'enfance, des saveurs de voyages, de drôles de personnages et de musique cajoleuse. Ils avaient aussi la force des leçons de choses que le public avait fini par oublier.

La quatorzième édition des RIAPL a une fois de plus été l'occa-

sion pour les organisateurs de montrer toute la richesse des arts de la parole et du langage. C'est un regard croisé sur les traditions du conte et du langage, d'autant plus que tous les participants à ce rendez-vous ont en commun une seule base : la culture.

Poursuivant sa route à Dolisie, nouveau siège de l'Espace Tiné et village du festival RIAPL, il y a eu, entre autres activités, spectacles de contes, danse et musique.

Notons que les RIAPL sont un rendez-vous international et pluridisciplinaire qui a connu sa première édition en 2005, sous la direction d'Abdon Fortuné Koumbha alias « Kaf », conteur, comédien, metteur en scène et formateur. Depuis 2018, ce festival biennal est sous la direction de Jules Ferry Moussoki.

Merveille Atipo (stagiaire)

DJOKA PÊ OUESSO

La Fécofoot apporte sa contribution au comité d'organisation

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), Jean Guy Blaise Mayolas, a remis un lot de matériel de football et une enveloppe au président du comité d'organisation de la fête foraine qui se tient au chef-lieu du département de la Sangha, le député Léonidas Carel Mottom Mamoni.

L'apport de la Fécofoot est composé de ballons, de filets de football et d'une somme de cinq millions francs CFA. Il aidera à la réussite de la coupe du cacao de football qui va réunir à Ouessou, plusieurs équipes venues des différents départements du pays, dans le cadre de la fête foraine. La Fécofoot a, en outre, promis de dépêcher une délégation des techniciens pour superviser cette compétition.

« Nous sommes contents de votre initiative grâce à ce concept qui est à la fois culturel et sportif. Nous nous engageons à vous accompagner dans sa partie sportive », a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas.

Après avoir réceptionné le don, les bénéficiaires ont, au nom du comité d'organisation du projet Djoka pê Ouessou, remercié la Fécofoot. « Je vous présente nos sincères gratitude et notre reconnaissance. Nous attendons de vous des remarques et critiques pour continuer à mener ce projet avec succès », a déclaré Léonidas Carel Mottom Mamoni.



La Fécofoot apportant son aide au comité d'organisation de Djoka pê Ouessou/Adiac

Grâce aux contributions, le président du comité d'organisation s'est engagé à faire bénéficier ce projet à tous les citoyens congolais. Son équipe se dit prête à réaliser une manifestation pareille dans un autre département du pays.

Notons que Djoka pê Ouessou a été

récemment lancé dans sa phase culturelle et environ dix départements y participent. Quant à la phase sportive, notamment la coupe du cacao, elle démarrera le 20 juillet à Ouessou, juste après la Coupe d'Afrique des nations, pour s'achever le 3 août.

Rude Ngoma (stagiaire)



PROMOZWAYAYO

Liste des gagnants
du 05 au 11 Juin 2019
2e partie

Gagnants SMARTPHONE

053577920	053685628	056382247	053941242	053166124	056336726	055389962	044225520	057019806	055267705
053240202	053248671	040353689	056635314	053928956	057701704	040009679	055556733	055609085	056125063
055265938	056208120	055325005	040827741	053777101	055781661	050936996	056338091	055407103	053724313
044298335	057411655	053704795	050373962	055120075	053992898				

Gagnants 15 000 FCFA

053929586	057829089	057386128	057925411	053018445	057124309	057434025	057814553	057824303	053685679
057719069	057821313	055471441	050007941	044905092	057682088	050680063	055843684	055533179	057443783
040104368	040638717	053827695	044171087	055579736	055178767	050350045	055779639	053951068	044801524
057409403	055432169	057966252	057608467	040737770	055315041	057444131	050439504	040748106	057652213
040243176	056125063	053248671	053181393	056872944	044522594	050119563	040065149	057371660	055700418
055168653	044929499	053690339	050022660	053963403	050943341	050739069	053909444	056929189	053545258
040197872	056843871	044484794	055643005	055700418	044165057	040590897	055291129	050065024	044844160
050906591	053339621	053172270	050884646	044193747	057008606	053432755	057378401	056199752	050791558
056203424	056890072	044130941	055407103	050012641	055350323	057414489	056004424	050159889	050814095

Gagnants 20 000 FCFA

053618287	057736582	055289099	040503146	055123550	053965083	055267705	044476947	040349313	050036207
053163485	050129694	053738822	053553385	057947678	053464034	057431142	057384200	056859003	044427889
055263344	050045368	055824500	044916561	055710747	040216316	044851896	044522594	057418905	050667493
044977254	044130941	053229334	056377770	055147333	057417552	044590274	053418142	040257956	055532322
056502260	050793401	050109737							

Gagnant 100 000 FCFA

044616443

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Gagnants MASOLO XL

053107806	057804275	055466807	055614726	056234952	053535752	055139251	050998719	044082755	053439913
050884548	044559873	053108537	040097891	040132050	056905155	053422374	050801274	044806379	053989900
053320472	053162461	050872970	053226469	056099822	050946969	055214916	057259519	055751048	053570518
044756855	055240737	050145244	056454646	053175618	053378607	053627641	053981151	053161541	055690937
044559810	057827407	055307984	053432755	055124471	055064262	055448489	055100875	053981151	055871821
057438152	053829682	057966303	055965759	056637146	044709405	053068943	050491243	055957678	053930715
056859003	053919695	055136472	053161164	057629185	044526242	050570961	055454816	044119973	055337225
057728186	056089963	040827741	055860036	057753431					

Gagnants INTERNET

040223614	055522874	056093860	050022660	057781668	053472433	044165139	055847409	040014955	055298882
040396050	053547898	050547844	044301545	056644263	044398782	044309399	053908586	040162617	057862949
057827407	057967025	056542873	053398260	057474681	055520721	044380175	056887249	053225311	050884646
050784707	055289099	050671717	044358561	056440314	057804338	055761672	055118415	055965759	050045474
055742393	055742393	053611343	050997050	057743287	055196171	053798821	044217906	055199237	055639505
057023733	050786545	053110041	057462268	040013043	055822710	044110702	056259091	056259091	057767690
040233180	053323470	055041825	040225508	057724412	055128477	050876108	053478218		

Gagnant CONGELATEUR

055891481

SUPER GAGNANT
053929950
 1 séjour pour 2 personnes
 en Egypte



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification Appel d'Offres National n°T001/MEH/CAB/CGMP-2019

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics n° 207 du 8 mai 2019.

2. Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2019, des fonds afin de financer les travaux d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Loudima, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux n° T001/MEH/CAB/CGMP-2019.

3. Le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants en lot unique : (i) Actualisation des études réalisées par le bureau d'étude production des plans de construction du projet ; (ii) construction d'une prise d'eau sur le fleuve et d'un puits de pompage ; (iii) fourniture et pose des électropompes immergées et de surface ; (iv) fourniture et la pose d'une conduite de refoulement d'eau brute en fonte ; (v) fourniture et installation d'une unité compacte de potabilisation ; (vi) construction du réservoir d'eau ; (vii) fourniture et l'installation d'un (1) poste de livraison HTA/BT pour l'alimentation électrique du système ; (viii) construction des bâtiments d'exploitation ; (ix) fourniture et pose de conduites de refoulement vers le château d'eau et de distribution d'eau. Les offres variantes ne seront pas admises.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, auprès de Monsieur le Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP), Immeuble des Mines, 5^{ème}

étage, e-mail : cgmp2012@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la CGMP, Immeuble des Mines, 5^{ème} étage, de 10 heures à 14 heures.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : (i) avoir réalisé au moins deux (02) projets similaires ces dix dernières années ; (ii) avoir une capacité financière équivalente au moins à trente pour cent (30%) du montant du marché. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la CGMP, Immeuble des Mines, 5^{ème} étage, contre un paiement en espèces non remboursable de six cent mille mille (600 000 000) Francs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Immeuble des Mines, 3^{ème} étage (Bureau des collaborateurs de la DEP), au plus tard le XX juillet 2019, à 12 H 00, heure de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse ci-après : Salle de conférences du Rez-de-chaussée de l'Immeuble des Mines, le XX juillet 2019, à 13 H 00, heure de Brazzaville.

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 8 000 000 FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Pour la Personne responsable des marchés publics,

**Le Directeur de Cabinet,
Yannick Lionel NKODIA.**

NÉCROLOGIE

Les enfants Ossété ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Joseph Ossété, syndicaliste de la CSTC, survenu le 20 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 104, rue Lampama, à Talangai (Arrêt de bus Manguier ou Général). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

2 juillet 2017 - 2 juillet 2019
Voici deux ans, jour pour jour que notre regretté mari, frère et grand père, Joseph Mbys Assolant a quitté la terre des hommes. La veuve ainsi que toute la famille du De cujus, prient tous ses parents, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint Paul de Dolisie, le 2 juillet 2019 à 06h00.



Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, AS-Coina-coin, les familles Mohondiabeka, Mopendza, Bomolo, Benabio ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur fils, neveu et père, Orphée Tabareze Benabio, survenu le lundi 24 juin 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n°52 de la rue Bacongo, à Poto-Poto.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



30 juin 1997 - 30 juin 2019, 22 ans déjà !
La mort, toujours la mort ! Et encore, ce maudit mois de juin 1997, qui avait brisé nos cœurs et infligé une lourde peine à la famille Ondzenga. Après avoir arraché tragiquement, le 5 juin 1997, à notre affection, notre cher aimé, père Faustin Jérôme Ondzenga, voilà que le 30 juin 1997, la mort s'acharnait encore une nouvelle fois sur notre fils, et petit-frère, Faustin Norris Ondzenga.
En ce triste et douloureux jour anniversaire de ta mort, ta mère Charlotte Ingoba, tes frères et sœurs prient tous ceux qui t'ont connu et aimé, de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Des messes seront dites en sa mémoire du samedi 29 juin au dimanche 30 juin 2019, à 6h 15, en l'église Saint-Esprit de Mougali.

RECHERCHE DE LA PAIX

Félix Tshisekedi dans le chaudron de l'Ituri

Le déplacement du président de la République valait tout son pesant d'or lorsqu'on connaît le degré d'insécurité qui gangrène cette partie du pays, où l'autorité de l'Etat est souvent mise à mal par des personnes sans foi ni loi.

C'est aux fins de palper du doigt la triste réalité que vivent les compatriotes de l'Ituri que Félix Tshisekedi a jugé bon d'effectuer cette descente pour s'enquérir de la situation sécuritaire. « Le chef de l'Etat va venir compatir avec la population mais aussi soutenir l'armée qui est en train de conquérir les espaces, ainsi que les autres ser-

vices qui sont en train de remettre l'ordre public dans les zones infestées par des personnes qui ont causé la mort et la désolation au sein de notre population », a commenté le gouverneur, Jean Bamanisa.

L'étape de Djugu qui constitue l'épicentre des violences est envisagée. Félix Tshisekedi entend com-

patir avec des milliers de déplacés disséminés dans la région dont plusieurs ont perdu tout repère avec leurs familles. Dans l'entrate, un conseil provincial de sécurité, étendu aux commandements des Forces armées, de la police nationale congolaise et de l'Agence nationale de renseignements, figure dans l'agenda du chef de l'Etat.

Le président de la République ne pouvait se retrouver dans la contrée sans passer par le centre de riposte de la maladie à virus Ebola qui a déjà fait plus de deux cents contaminations dans la province. Une manière pour lui de soutenir les malades et surtout le personnel soignant dont le sacrifice et le dévouement consentis dans la lutte contre cette épidémie méritent d'être salués. Au total, neuf cas ont été recensés à Bunia,

quatre confirmés dont trois décès. Au-delà d'Ebola, la rougeole et le paludisme affichent un taux de prévalence extrêmement élevé. A noter que ce cycle de violence dans le territoire de Djugu serait entretenu par la milice d'un certain « Ngudjolo », identifié comme chef de guerre dont les hommes opèrent dans plusieurs localités de Djugu et dans la chefferie de Mokambo, en territoire de Mahagi.

Alain Diasso

MISSIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

L'Acaj demande la suspension des dernières affectations

Dans une correspondance du 28 juin adressée au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, l'association de défense des droits de l'homme affirme avoir enregistré plusieurs doléances des diplomates affectés dans les ambassades et consulats de la République démocratique du Congo (RDC) au sujet des irrégularités graves qui entachent la dernière mise en place, l'affectation et le mouvement de rappel.



Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) indique que la dernière mise en place avait été opérée par l'ancien ministre des Affaires étrangères, alors qu'il avait déjà été élu député et occupait des fonctions du président de l'Assemblée provinciale du Sankuru. L'organisation soutient que cette décision avait également violé les instructions du président de la République interdisant l'engagement de nouvelles unités ou la mutation de ceux en fonction.

« La plupart de diplomates remplacés ont reçu leurs notifications avec injonction de regagner Kinshasa mais sans frais nécessaires à leur rapatriement », a regretté cette association. L'Acaj souligne également que des pressions seraient exercées sur les chefs de missions diplomatiques, notamment par appels téléphoniques pour les contraindre à faire procéder sans délai à la remise et reprise entre anciens et nouveaux. « Des altercations seraient même produites dans certaines missions diplomatiques à ce sujet », a révélé l'organisation de défense des droits de l'homme.

Se disant préoccupée par cette situation qui fragilise davantage les conditions socioprofessionnelles des diplomates, estimant qu'elle est de nature à ternir l'image du pays dans les Etats où ils sont affectés, l'Acaj recommande vivement la suspension de ces affectations et rappel collectif qu'elle qualifie de fortement controversés pour leur caractère illégal.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE EBOLA

Une réunion de concertation et de consensus sur la vaccination

La rencontre a été présidée, du 28 au 29 juin à Kinshasa, par le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga Kalenga, en vue de créer un cadre pour partager, de manière transparente, les plus récentes informations scientifiques et techniques sur les vaccins expérimentaux existants contre l'épidémie.

Pour le ministère de la Santé, il s'agissait d'avoir des informations précises afin de faciliter sa prise de décision quant à leur utilisation de ces vaccins, dans le cadre de l'actuelle épidémie ou d'éventuels essais cliniques en marge de la riposte en cours. Lors de la 72^e Assemblée mondiale de la Santé, le Dr Oly Ilunga avait pris l'engagement d'organiser une réunion sur la vaccination contre Ebola, afin d'échanger sur les dernières recommandations du SAGE. C'est ainsi qu'à cette rencontre ont été conviés les partenaires et les producteurs de ces différents vaccins expérimentaux, dont les firmes Merck, Johnson & Johnson, Cansino Biologics

Inc. et Rospotrebnadzor. Ces dernières ont présenté aux autorités nationales les données techniques pertinentes concernant leur produit. Plusieurs organes du ministère de la Santé ont également fait des présentations lors de la réunion, en particulier la direction générale de lutte contre la maladie, le Programme élargi de la vaccination et le Programme national de communication et promotion de la santé.

Le ministre de la Santé a sollicité les contributions de tous les participants nationaux et internationaux afin que, ensemble, ils puissent formuler des recommandations pertinentes aux structures nationales ha-

bilités à prendre la décision finale. Il s'agit notamment de la direction de la pharmacie et du médicament et du Comité national d'éthique. Il faut noter que la vaccination contre cette dixième épidémie d'Ebola a été lancée le 8 août 2018, sept jours après son parition.

Par ailleurs, plus de huit mille enseignants de Butembo et de Katwa ont été briéféés sur leur rôle dans la lutte contre la maladie à virus Ebola. Une formation à leur endroit avait pour objectif de faire d'eux des ambassadeurs de la lutte contre cette maladie dans la communauté pendant les vacances scolaires, afin de s'en débarrasser à la rentrée des classes. L'objectif étant d'inciter les enseignants, ainsi que les élèves et leurs parents à adopter des mesures de prévention et de lutte contre cette épidémie pendant les vacances scolaires.

Blandine Lusimana

SOS

Le manque de financement plombe la riposte contre Ebola

Le directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en charge des questions d'urgence, juge impératif de combler rapidement le déficit de 54,4 millions de dollars et de mobiliser les partenaires pour éviter des conséquences plus graves.

L'alerte a été donnée par l'OMS qui manifeste, de plus en plus, des signes d'inquiétude par rapport à l'évolution de la riposte en passe de connaître un ralentissement faute de financement. Alors que la barre de mille cinq cents décès a déjà été franchie, l'agence onusienne éprouve des difficultés à mener à bien ses opérations sur le terrain, le budget qui lui est alloué ne répondant plus aux exigences liées à la contenance de la maladie.

Sur les quatre-vingt-dix-huit millions de dollars nécessaires pour la riposte, l'Organisation se plaint de n'avoir reçu que quarante-quatre millions. Plus les jours passent, plus les exigences liées à la riposte deviennent urgentes. D'où le plaidoyer du Dr Ibrahima Socé Fall, directeur

général adjoint de l'OMS chargé des questions d'urgence pour que le déficit de 54,4 millions de dollars soit rapidement comblé. Bien plus, il sollicite l'implication des partenaires pour éviter des conséquences plus graves. Sans un financement conséquent, l'OMS ne pourra plus poursuivre la lutte contre Ebola dans les mêmes proportions, avec le même engagement qu'autrefois, a fait observer le Dr Ibrahima Socé Fall, cité par ONU.info. Et de déclarer : « Ça veut dire que si ces financements ne sont pas disponibles, des activités critiques vont s'interrompre et la maladie va exploser non seulement en RDC mais aussi dans toute la région ». Pour lui, Ebola est un problème de sécurité sanitaire

mondiale. Dès lors qu'il devient hors contrôle, il va sans dire que les pays voisins seront affectés et bien d'autres encore dans le monde.

Et pendant que l'OMS se débat pour obtenir un peu plus de financement pour relancer la riposte contre Ebola, les dernières attaques de deux équipes de la riposte qui s'affairaient à Beni, par une troupe des jeunes motards, ne sont pas de nature à rassurer pour la suite. Il s'agit d'une équipe de vaccination située dans l'aire de santé de Tamende et une autre d'assistance psychosociale établie dans l'aire de santé de Madrandelle. Malgré cela, l'OMS a repris ses activités à Beni le lendemain avec les moyens limités qui sont les siens.

A.D.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LA MALTRAITANCE FAITES AUX ENFANTS

Les campagnes de sensibilisation arrivées mi-parcours

Plusieurs actions ont été menées à Pointe-Noire de janvier à juin, notamment dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, par les associations Secours international du mouvement chrétien pour la solidarité (SIMCS), Jeune exprime-toi sur le sida (Ajets J) et l'Association espace enfants (AEE).

Les actions de sensibilisation sur les droits de l'enfant ont eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre du microprojet « Lutte contre la violence et la maltraitance faites aux enfants ». Elles ont été menées à l'endroit des agents de la Force publique (gendarmes et policiers), des responsables des comités de quartier, des élèves des collèges publics, des parents d'élèves dans l'arrondissement 1 Lumumba, ainsi qu'au profit des enfants et jeunes vivant en centre et en rue à Pointe-Noire. La communication publique (banderoles et affiches) et un plaidoyer auprès des pouvoirs publics sont également prévus dans le cadre de ce projet cofinancé par l'Agence française de développement et l'Union européenne.

Aider les enfants et les jeunes marginalisés à connaître leurs droits, inciter les parents d'élèves ou chefs de famille et les autorités publiques au respect de leurs obligations en matière de protection des droits de l'homme en général et des droits des enfants et jeunes marginalisés en particulier sont les principaux objectifs de ce projet qui prend fin en décembre.

Lors des différentes descentes dans les structures ciblées, les sensibilisateurs du SIMCS, de l'Ajets de l'AEE ont axé leurs communications sur la connaissance et l'appropriation des instruments juridiques internationaux et nationaux relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'enfant en vigueur au Congo, plus particuliè-



La photo de famille des participants à la sensibilisation/Adiac

rement la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Ils étaient accompagnés de Jessica Mamoni Goma, procureure près le tribunal pour enfants; Aubin Djondo Kendé, directeur départemental des Droits humains de Pointe-Noire; Joëlle Yoka Goma, cheffe de la circonscription d'action sociale de Lumumba, l'activité sur les droits de l'enfant qui a eu lieu dans les collèges Jean-Félix Tchicaya, Nkwame-Nkrumah, 5-février 1979 et Trois glorieuses a porté sur la vulgarisation des instruments juridiques de portée internationale et nationale garantissant la promotion et la protection des droits de l'homme en général, les droits de l'enfant en particulier, en République du Congo. Elle avait pour objectifs de prévenir la vio-

lence et la maltraitance faites aux enfants, aider les enfants et jeunes élèves à connaître leurs droits et leurs devoirs. Dans ces établissements scolaires, les exposés ont été faits par Jessica Mamoni Goma et Aubin Djondo Kendé. Les entretiens et échanges interactifs se sont déroulés sous forme soit de questions-réponses entre les participants et l'équipe de sensibilisation, sur la base de la lecture commentée d'un certain nombre d'articles de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo, faite par la procureure près le tribunal pour enfants, soit sous forme de contributions participatives et/ou de recommandations faites par les participants.

Les réunions de sensibilisation des agents de la Force publique ont eu

pour but de promouvoir la protection et le respect des droits de l'enfant, des enfants et jeunes marginalisés en particulier. Il s'agissait aussi de renforcer les capacités de ces agents dans la gestion des cas des mineurs victimes de violence et de maltraitance ou en conflit avec la loi et de les encourager à travailler en synergie avec toutes les parties prenantes à l'action de protection des droits de l'enfant, notamment en ce qui concerne leur prise en charge et/ou leur accompagnement.

Chaque poste de commandement de la gendarmerie et chaque commissariat de police implantés dans l'arrondissement n°1 Lumumba ont été dotés de trois exemplaires de la loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection des droits de l'enfant au Congo.

Le consortium des organisations de la société civile porteuse du projet a, en outre, organisé cinq sessions de sensibilisation des enfants vivant dans la rue ou dans des centres d'accueil. Au centre Association de solidarité internationale qui a reçu la délégation en dernier lieu, les jeunes filles mères qui y sont prises en charge ont échangé avec la délégation sur leur situation. Au terme des exposés du directeur départemental des Droits humains sur les textes juridiques en vigueur au Congo et de la procureure qui a exposé sur les instruments juridiques qui les protègent et qu'elles doivent connaître, les jeunes filles ont demandé une assistance de la part des autorités afin que leur calvaire prenne fin. Les responsables administratifs ont décidé de prendre en mains les problèmes soulevés, notamment ceux des jeunes filles qui subissent encore des violences de toutes sortes et les maltraitances de leurs parents. Nombreuses d'entre elles n'ayant pas d'actes de naissance, leurs cas seront traités par les responsables des affaires sociales. La procureure près le tribunal pour enfants a rappelé à chacune d'elles leur devoir principal : le respect des parents, des institutions de la République, de l'environnement et des formateurs. « Pour la plupart d'entre vous, vous avez connu la maternité précocement, votre préoccupation maintenant est que vous exerciez une activité génératrice de revenus », a-t-elle conseillé.

Hervé Brice Mampouya

COTECNA INITIE UNE FORMATION À L'ENDROIT DES DOUANIERS

Dans le cadre du transfert des compétences aux douanes congolaises, Cotecna Inspection a organisé du 24 au 28 juin à son siège une formation d'auditeurs d'images.

Vingt-trois inspecteurs des douanes ont pris part à cette formation d'auditeurs d'images dispensée par Ghislain Dzondo, formateur en audit et analyse d'images, auditeur international des procédures des opérations et de l'imagerie à Cotecna.

Pendant cinq jours, les douaniers ont suivi des formations théoriques et pratiques sur l'audit des images des conteneurs soumis au scanning.

Cette formation d'auditeurs d'images permettra aux douaniers dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions de faire la contre-expertise des images numériques analysées par les analystes d'images douaniers dans le but d'améliorer la qualité de traitement des images d'une part, et les compétences des analystes d'images d'autre part.

Les douaniers en formation sur l'audit d'images ont suivi une formation initiale en analyse d'image.

Signalons que, les analystes des douanes disposent d'équipements modernes et d'un logiciel d'exploitation et de supervision développé par Cotecna appelé Coview installé



au centre d'analyse d'image déporté. Cette solution informatique permet une gestion centralisée de la totalité des opérations scanners effectuées par les analystes de Pointe-Noire et du Kouilou.

Responsable scanner à Cotecna, Arsène Ndzaba exhorte les douaniers à saisir cette opportunité offerte par Cotecna en initiant ces formations qui vont permettre aux douaniers de travailler dans des meilleures conditions en bénéficiant

des outils modernes et performants. Un environnement de travail optimal où règnent au quotidien rigueur et professionnalisme a dit Emerson Tsoumou, auditeur d'images en poste au centre d'analyse d'images. Depuis son implantation au Congo en 2006, le partenariat entre Cotecna et la République du Congo n'a cessé de se renforcer à travers la mise en place de nouveaux outils de facilitation du commerce et de sécurisation des opérations dou-

nières. Le contrat de prestation signé en 2015 entre Cotecna inspection et la République du Congo vise à intensifier le partenariat par des actions de formation des capacités des ressources humaines de l'administration publique et un transfert des compétences afin de faire à terme de l'administration douanière congolaise, une administration autonome et efficace dans l'accomplissement de ses missions régaliennes.

APPEL A CANDIDATURE

Une importante Institution du secteur bancaire de la place recherche un Directeur des Affaires Financières et de la Comptabilité aux principales conditions ci-après :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- Intitulé du poste : Directeur des Affaires financières et de la Comptabilité
- Lieu d'affectation : Brazzaville
- Relation hiérarchique : Direction Générale (Directeur Général/Directeur Général Adjoint)
- Formation: BAC+ 5 en Comptabilité/Finance/Fiscalité
- Expérience professionnelle requise: 10 ans au moins de pratique dans la comptabilité et les finances dont au moins 5 ans à un poste en qualité de premier responsable de la comptabilité

PRINCIPALES MISSIONS :

- Organiser, Structurer et Superviser l'ensemble des activités de la direction ;
- Garantir la fiabilité des informations financières et comptables et prendre en charge l'élaboration des documents financiers et comptable en conformité avec la réglementation, les pratiques professionnelles reconnues et les normes de la profession ;
- Superviser le suivi des comptes de la balance générale ;
- Superviser l'élaboration, l'exécution et le suivi des différents budgets ;
- Assurer le suivi régulier des composantes du bilan et du compte de résultat ;
- Suivre la situation de la trésorerie et analyser les écarts constatés par rapport aux prévisions et optimiser la gestion de la trésorerie ;
- Superviser la Gestion actif-passif et reporting ALM
- Vérifier le bon suivi des états de rapprochement bancaires,
- Etablir les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat) et états IFRS,
- Vérifier l'établissement de la programmation monétaire,
- Valider la liasse de consolidation du Groupe,
- Vérifier la confection des états liés à la balance de paiements,
- Suivre le tableau de bord des indicateurs de risques,
- Suivre la gestion des titres de participation,
- Analyser et assurer les déclarations des états CERBER et suivre les ratios réglementaires ;
- Assurer le respect du calendrier des obligations sociales et fiscales, en conséquence, assurer le bon suivi des états de suspens liés aux impôts et taxes et la liasse statistique et fiscale,
- Procéder aux arrêtés semestriels des comptes et en fin d'exercice ;
- Confectionner les états G & H de la COBAC ;
- Assurer l'interface et l'interaction avec la maison-mère, les commissaires aux comptes, les conseils fiscaux, les administrations fiscales et le régulateur du secteur d'activité de l'Institution,
- Mettre en place des procédures adéquates pour encadrer l'activité de la direction
- Proposer l'acquisition d'outils nécessaires à la bonne exécution des missions,
- Gérer et mener les projets structurants de la direction,
- Veiller à la qualité de l'information et des indicateurs mis à la disposition de la direction générale et des instances de gouvernance de la banque.

COMPETENCES TRANSVERSALES REQUISES

- Faire preuve de leadership et d'autorité
- Faire preuve de responsabilité
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Savoir prendre en compte les enjeux collectifs
- Savoir gérer les différences interculturelles
- Définir un plan de développement de son entité
- Déléguer, Superviser, Evaluer et Détecter des potentiels à développer,
- Mettre en œuvre des procédures et des règles
- Gestion des équipes
- Capacité à travailler sous pression permanente

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Lettre de motivation ;
- Cv daté et signé,

- Diplômes et attestations de travail.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 Juillet 2019.

N.B : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

APPEL A CANDIDATURE

Une importante Institution du secteur bancaire de la place recherche un Directeur des Affaires Financières et de la Comptabilité aux principales conditions ci-après:

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- Intitulé du poste : Directeur des Affaires financières et de la Comptabilité
- Lieu d'affectation : Brazzaville
- Relation hiérarchique : Direction Générale
- Formation : BAC + 5 en Comptabilité/Finance/Fiscalité
- Expérience professionnelle requise : 10 ans au moins de pratique dans la comptabilité et les finances dont au moins 5 ans à un poste en qualité de premier responsable de la comptabilité

PRINCIPALES MISSIONS :

- Organiser, Structurer et Superviser l'ensemble des activités de la direction ;
- Garantir la fiabilité des informations financières et comptables et prendre en charge l'élaboration des documents financiers et comptable en conformité avec la réglementation ;
- les pratiques professionnelles reconnues et les normes de la profession ;
- Superviser le suivi des comptes de la balance générale ;
- Superviser l'élaboration, l'exécution et le suivi des différents budgets ;
- Assurer le suivi régulier des composantes du bilan et du compte de résultat ;
- Suivre la situation de la trésorerie et analyser les écarts constatés par rapport aux prévisions et optimiser la gestion de la trésorerie ;
- Superviser la Gestion actif-passif et reporting ALM ;
- Vérifier le bon suivi des états de rapprochement bancaires ;
- Etablir les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat) et états IFRS ;
- Vérifier l'établissement de la programmation monétaire ;
- Valider la liasse de consolidation du Groupe ;
- Vérifier la confection des états liés à la balance de paiements ;
- Suivre le tableau de bord des indicateurs de risques ;
- Suivre la gestion des titres de participation ;
- Analyser et assurer les déclarations des états CERBER et suivre les ratios réglementaires ;
- Assurer le respect du calendrier des obligations sociales et fiscales, en conséquence, assurer le bon suivi des états de suspens liés aux impôts et taxes et la liasse statistique et fiscale ;

- Procéder aux arrêtés semestriels des comptes et en fin d'exercice ;
- Confectionner les états G & H de la COBAC ;
- Assurer l'interface et l'interaction avec la maison-mère, les commissaires aux comptes, les conseils fiscaux, les administrations fiscales et le régulateur du secteur d'activité de l'Institution ;
- Mettre en place des procédures adéquates pour encadrer l'activité de la direction ;
- Proposer l'acquisition d'outils nécessaires à la bonne exécution des missions ;
- Gérer et mener les projets structurants de la direction ;
- Veiller à la qualité de l'information et des indicateurs mis à la disposition de la direction générale et des instances de gouvernance de la banque.

COMPETENCES TRANSVERSALES REQUISES

- Faire preuve de leadership et d'autorité
- Faire preuve de responsabilité
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Savoir prendre en compte les enjeux collectifs
- Savoir gérer les différences interculturelles
- Définir un plan de développement de son entité
- Déléguer, Superviser, Evaluer et Détecter des potentiels à développer,
- Mettre en œuvre des procédures et des règles
- Gestion des équipes
- Capacité à travailler sous pression permanente

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Lettre de motivation ;
- Cv daté et signé,
- Diplômes et attestations de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : recrutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 Juillet 2019.

N.B : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.



Brazzaville, le 28. Juin 2019

V/Réf. :

N/Réf. : 128 /PEPA/PCA/06-2019

Objet : Convocation

Monsieur,

La Société PEPA SA invite les Associés à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 12 juillet 2019 à 10 heures, dans la salle de réunion située au rez-de-chaussée du siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes ;
2. Approbation des comptes et bilan des exercices clos au 31/12/2016-2017 et 2018;
3. Présentation et validation des budgets 2019-2020 et 2021 ;
4. Approbation des conventions conclues avec la société
5. Divers

Le Président du Conseil d'Administration,
Claude Wilfrid ETOKA



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi 9h - 17h
Samedi 9h - 13h



APPEL A CANDIDATURE

Une importante Institution du secteur bancaire de la place recherche un Responsable Sécurité et Système d'Information.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- Intitulé du poste : Responsable Sécurité et Système d'Information
- Lieu d'affectation : Brazzaville
- Relation hiérarchique : Directeur des Nouvelles Technologies
- Formation: Bac+ 5 en sécurité des systèmes d'information avec une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine.

MISSIONS

- Administrer le réseau d'exploitation, les accès au réseau et aux données;
- Lutter contre les intrusions et les virus ;
- Mettre en place les processus de sécurité.

ACTIVITES DU POSTE

- Analyser le fonctionnement de l'ensemble de l'entreprise du point de vue accès et faire des propositions d'améliorations ;
- analyser les besoins d'accès aux informations et au réseau des entités et dresser une typologie des contributeurs en fonction des accès autorisés;
- Superviser la gestion des droits d'accès, pour les machines d'une part, et pour les utilisateurs d'autre part, dans le respect des règles de sécurité de l'entreprise ;
- Apporter son expertise technique et fonctionnelle sur la partie réseau et sécurité lors du lancement de projets transverses ;
- Garantir la maintenance du réseau.
- Proposer des solutions pour lutter contre les piratages, vols, destruction de données ;
- Mettre en place les indicateurs de suivi et de mécanismes d'alerte pour s'assurer de l'emploi des logiciels de protection par les salariés ;
- Mener des audits de sécurité (analyse des points faibles du système, des mises à jour des systèmes de protection, de l'évolution de la structure du réseau)
- Garantir l'efficacité et les process de sauvegarde ;
- Effectuer la revue et valider les architectures en lien avec les services techniques ;
- Etre force de proposition dans les solutions de sauvegardes et gestion des données ;
- Proposer des solutions de lutte contre la sortie d'information et l'importation de données potentiellement dangereuses ;
- Organiser des sessions de sensibilisation des utilisateurs aux risques ;
- Organiser des sessions de formation aux nouveaux protocoles de sécurités ;
- Participer à la mise en place du PCA du point de vue technique;
- Organiser la reprise de l'activité d'un point de vue technique en cas d'arrêt (Back up des serveurs ; Accès aux logiciels clés pour l'activité etc.);
- Effectuer une veille technologique pour identifier les évolutions et des systèmes de sécurité et proposer des Adaptations/ ajustements ;
- Assurer l'organisation du travail de son équipe et fixer les objectifs;
- Assurer le contrôle de premier niveau;
- Effectuer le reporting sur l'ensemble de ses activités

Compétences Techniques

- 1 Maîtrise du Télécom, réseaux et les plateformes sécurité technique
- Gestion de projet
- Connaissance des normes de qualité et de sécurité
- Analyse des tableaux de bords et des reportings

Compétences transversales (comportementales)

- Travail en équipe
- 1 Technicité
- Rigueur
- Méthodique
- Polyvalence
- Sens confidentialité et éthique

Composition du dossier :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae signé et daté;
- Diplôme et attestations de travail

La date limite de réception des candidatures est fixée au 5 Juillet 2019.

« Quality day »

Les Dépêches de Brazzaville prix médias 2019

Le quotidien a reçu, le 27 juin, le prix médias 2019 « Quality day » à l'occasion de la Journée de la qualité au Congo, initiée en mai dernier par l'Université des connaissances africaines (UCA).

Le prix « Quality day » vise à récompenser les entreprises et services administratifs nationaux qui incarnent une démarche qualité au sein de leurs structures, et qui ont démontré leur attachement aux principes ainsi qu'aux valeurs de cette donnée comme l'un des éléments clés du développement.

La gratification des Dépêches de Brazzaville a été justifiée par « la démarche qualité de ses produits et services ainsi que de son environnement de travail », a indiqué Patrice Passy, président de l'UCA.

« Pour être sélectionné, un autodiagnostic de la structure était obligatoire afin de savoir si la structure en elle-même a instauré une démarche qualité. Et suite à une réunion du comité scientifique de l'UCA, sur les neuf prix prévus, seulement quatre ont été retenus car le reste des structures ne remplissait pas les critères requis. Il s'agit de Les Dépêches de Brazzaville, La congolaise de Banque, l'hôtel Olympique palace et la mairie de Kintélé », a souligné Patrice Passy.

Association apolitique créée en 2015, l'UCA est un espace de réflexion et de mutualisation des compétences de cadres, chercheurs et chefs d'entreprise africains, chargé de produire des solutions stratégiques à destination des gouvernements, entreprises et collectivités publiques africaines. Sa principale mission est de produire de nouveaux paradigmes face aux exigences de la mondialisation.

Merveille Atipo (stagiaire)



VENTE AUX ENCHÈRES DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN

Les Ateliers Sahn récoltent plus de quatre millions francs CFA

Près d'une cinquantaine d'œuvres ont été mises aux enchères sous le parrainage de l'hôtel Pefaco Maya-Maya, le 28 juin à Brazzaville, en vue de financer la huitième édition de la Rencontre internationale de l'art contemporain (Riac), prévue du 2 au 25 septembre, sur le thème « Réinventer le monde à l'aube des traversées ».

Quinze plasticiens dont quatre femmes et onze hommes, tous appartenant aux Ateliers Sahn, ont tour à tour présenté leurs œuvres sous la conduite du commissaire de vente, Alexandre Becher, également directeur général des hôtels Pefaco au Congo.

Avant de passer au vif du sujet, notamment la vente aux enchères, Alexandre Becher a brièvement présenté Les Ateliers Sahn, une structure qui accueille des jeunes talents en herbe pour les façonner.

Les quatre femmes ayant proposé leurs œuvres aux enchères, toutes du Congo sont Sardoine Mia, dessinatrice depuis l'âge de 5 ans; Teska Konongo, petite-fille du célèbre sculpteur congolais Benoit Konongo; Vanessa Manta, ancienne élève de l'École de peinture de Poto-Poto; et Alégra Nicka, spécialiste en art visuel et designer.

Sardoine Mia a présenté cinq tableaux (Bal'Eba, Ndwenga 1 et 2, ADN, ISH). Teska Konongo, qui s'est forgée une écriture visuelle dont la singularité a séduit les galeries et aficionados de l'art contemporain en Côte d'Ivoire, au Mali et au Bénin, après une résidence de recherche et de création grâce à la Bourse suisse Garage a proposé «Ne me regardez pas par ici», «Honneur à la femme», et deux tableaux sans titre. Quant à Vanessa Manta, lauréate en 2018 du Prix spécial du Jury du festival Mur-Mur au Burkina Faso, de la bourse de recherche et de création artistique octroyée par la ministre de la Santé et de la population, Lydia Mikolo, elle a présenté trois tableaux sans titre. Alégra Nicka, qui dans son travail interroge ses appréhensions et pose un nouveau regard sur elle-même à travers l'autoportrait, elle a mis en vente une toile Evasion, un Mini box, et dix



Le tableau Bal'Eba de Sardoine Mia/DR

tee-shirts.

S'agissant des hommes, il y a eu Van Andrea qui a présenté cinq toiles sans titres; Artmel Mouy avec quatre toiles sans titres aussi; Punch Mak qui a mis en vente «Déesse», «Elle», et un diptyque sans titre; Loick Kimbembe qui s'est présenté avec des œuvres telles «L'aventure de la couleur», «La France», «Mes 5 doigts», «Le supporter en diptyque»; Hilvy Soh a présenté deux tableaux sans titre; Girel Nganga qui a mis aux enchères «L'artisan», et trois toiles sans titre; Hilvy Soh a proposé deux tableaux sans titre; Willy Mpandzou, surnommé le Sorcier de l'art, a présenté trois toiles («Caméléon», «Le fumeur», et «Kento-Bakala»); enfin Penath Kimbembé s'est

présenté avec deux toiles («Contre l'avortement» et «Trois étapes»).

Ces artistes, tous du Congo, ont été rejoints par Dechris Mukunya de la République démocratique du Congo avec «Radioux», «Métamorphose»; Willy Djaha de la Côte-d'Ivoire qui a eu comme œuvres «Esprits emprisonnés», «Recherche d'identité», «Départ au crépuscule», «Destin en main», «Les oubliés»; Emile Gbde N'Guessan également de Côte-d'Ivoire qui a présenté un tableau sans titre. La cérémonie a été agréementée par la compagnie d'art musicale des Ateliers Sahn.

Notons que la huitième édition des Riac connaît la participation d'une dizaine de pays d'Afrique et d'Europe.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Et le Marché commun africain vit enfin le jour ...

Dans moins d'une semaine, le 7 juillet très exactement, sera ouverte officiellement, lors du Sommet de l'Union africaine qui se tiendra à Niamey, capitale du Niger, la Zone de libre-échange continentale africaine qui marquera un tournant décisif dans l'émergence du continent sur le plan économique et financier. Mais qui, surtout, fera de l'Afrique, à échéance d'une dizaine d'années, c'est-à-dire le temps nécessaire pour abaisser réellement les barrières douanières existantes, le plus grand des marchés de la planète puisque, deux décennies plus tard, celui-ci comptera quelque deux milliards de consommateurs.

Cinquante-deux Etats sur les cinquante-cinq que compte l'Union africaine ayant signé le traité fondateur de cette communauté hors

norme et vingt-quatre l'ayant à ce jour ratifié, le Marché commun africain ne relève plus du rêve, du phantasme mais de la réalité bien concrète. Et même si de nombreuses questions se posent encore quant à sa mise en œuvre sur le terrain étant donné la diversité des sociétés et des régimes politiques qui composent aujourd'hui l'Afrique, les effets positifs de sa mise en œuvre se feront très rapidement sentir, tant au plan individuel que collectif.

Alors, en effet, qu'actuellement 15 % seulement des biens échangés sur le continent en sont directement issus, les experts de tous bords estiment qu'à échéance de cinq ans, le commerce interafricain concernera 52 à 55 % de ces mêmes biens. Ce qui aura comme résultat immédiat d'augmenter de 3, 4 ou

5 % le produit intérieur brut de la plupart des pays africains. Une avancée spectaculaire à laquelle la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement vient de consacrer un rapport qui fait grand bruit dans les cercles diplomatiques mondiaux puisqu'il confirme le fait que l'Afrique sera demain l'un des acteurs principaux de l'économie mondiale.

S'il est vrai que ce bond en avant matériel ne profitera pas de façon égale à tous les peuples du continent et n'ira pas sans provoquer des tensions entre les différentes communautés qui se le partagent – Cédéao, Cémac, CEEAC, UMA, Uémoa, Cen-Sad, Cigril, Comesa, Igad, EAC, SADC, COI – sa concrétisation, désormais certaine, va modifier en profondeur l'équilibre planétaire actuel. Une autre réalité bien concrète que les grandes puissances comme la

Chine ont anticipé avec sagesse depuis des années, en se positionnant là où les anciennes puissances coloniales s'étaient sinon retirées du moins réduites, considérant que l'Afrique n'était pas encore entrée dans l'Histoire comme l'avait énoncé de façon quelque peu maladroite l'ancien président français, Nicolas Sarkozy.

Une chose est certaine, en tout cas : le lancement officiel du Marché commun africain, le 7 juillet, à Niamey, marquera un tournant décisif dans l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale. Et, de ce fait, il donnera aux Etats du continent l'outil qui leur manquait pour obtenir enfin la réforme en profondeur de la gouvernance mondiale que leur poids humain justifie dès à présent.

Jean-Paul Pigasse